

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE CRAVANCHE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900029600018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BELFORT

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	43
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	45
D2 - Arrêté et signatures	46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90029	COMMUNE DE CRAVANCHE Budget Principal	CA 2019
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 012
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
GRAND BELFORT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,71	1 034,29	0,00	841,70

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	573,25	0,00
2	Produit des impositions directes/population	210,53	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	676,74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	85,46	0,00
5	Encours de dette/population	389,63	0,00
6	DGF/population	29,03	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,40 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,30 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,63 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,57 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 172 999,62	G	1 364 145,43
	Section d'investissement	B	292 165,49	H	401 361,17

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	150 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	47 051,24 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 512 216,35	= G+H+I+J	1 915 506,60
---------------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	210 852,90	L	237 526,89
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	210 852,90	= K+L	237 526,89

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 172 999,62	= G+I+K	1 514 145,43
	Section d'investissement	= B+D+F	550 069,63	= H+J+L	638 888,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 723 069,25	= G+H+I+J+K+L	2 153 033,49

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	210 852,90
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		23 978,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	213 548,29
16	Emprunts et dettes assimilées	11 210,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	197 242,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	578 900,00	507 664,58	0,00	0,00	71 235,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	558 000,00	500 523,72	0,00	0,00	57 476,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 200,00	130 788,32	0,00	0,00	2 411,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 270 100,00	1 138 976,62	0,00	0,00	131 123,38
66	Charges financières	15 200,00	14 152,89	0,00	0,00	1 047,11
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	250,00	0,00	0,00	25 750,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 311 300,00	1 153 379,51	0,00	0,00	157 920,49
023	Virement à la section d'investissement (2)	187 880,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 300,00	19 620,11			679,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		208 180,00	19 620,11			188 559,89
TOTAL		1 519 480,00	1 172 999,62	0,00	0,00	346 480,38
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 500,00	24 196,38	0,00	0,00	-3 696,38
70	Produits services, domaine et ventes div	91 250,00	95 534,98	0,00	0,00	-4 284,98
73	Impôts et taxes	951 330,00	946 021,93	9 210,00	0,00	-3 901,93
74	Dotations et participations	207 500,00	192 094,34	0,00	0,00	15 405,66
75	Autres produits de gestion courante	85 900,00	89 699,59	0,00	0,00	-3 799,59
Total des recettes de gestion courante		1 356 480,00	1 347 547,22	9 210,00	0,00	-277,22
76	Produits financiers	0,00	3,23	0,00	0,00	-3,23
77	Produits exceptionnels	1 000,00	4 850,34	0,00	0,00	-3 850,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 357 480,00	1 352 400,79	9 210,00	0,00	-4 130,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	12 000,00	2 534,64			9 465,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 000,00	2 534,64			9 465,36
TOTAL		1 369 480,00	1 354 935,43	9 210,00	0,00	5 334,57
Pour information		(3) 150 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	5 092,27	2 400,00	2 507,73
204	Subventions d'équipement versées	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	798 698,76	166 859,23	197 242,90	434 596,63
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	816 198,76	171 951,50	199 642,90	444 604,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	650,00	621,77	0,00	28,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	117 057,58	11 210,00	1 732,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 700,00			
	Total des dépenses financières	158 350,00	117 679,35	11 210,00	29 460,65
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	974 548,76	289 630,85	210 852,90	474 065,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	12 000,00	2 534,64		9 465,36
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 000,00	2 534,64		9 465,36
	TOTAL	986 548,76	292 165,49	210 852,90	483 530,37
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 47 051,24			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	274 250,00	43 871,34	213 548,29	16 830,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	175 187,00	0,00	0,00	175 187,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 822,00	0,00	-3 822,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	449 437,00	47 693,34	213 548,29	188 195,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	73 400,51	76 869,23	0,00	-3 468,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	253 582,49	253 582,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	3 596,00	0,00	11 404,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00		23 978,60	
	Total des recettes financières	375 983,00	334 047,72	23 978,60	17 956,68
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	825 420,00	381 741,06	237 526,89	206 152,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	187 880,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 300,00	19 620,11		679,89

COMMUNE DE CRAVANCHE - Budget Principal - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		208 180,00	19 620,11		188 559,89
TOTAL		1 033 600,00	401 361,17	237 526,89	394 711,94
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	507 664,58		507 664,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 523,72		500 523,72
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 788,32		130 788,32
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	14 152,89	0,00	14 152,89
67	Charges exceptionnelles	250,00	644,64	894,64
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	18 975,47	18 975,47
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 153 379,51	19 620,11	1 172 999,62
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	621,77	0,00	621,77
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00	2 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 057,58	0,00	117 057,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		534,64	534,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 092,27	0,00	5 092,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	166 859,23	0,00	166 859,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		289 630,85	2 534,64	292 165,49
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				47 051,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 196,38		24 196,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	95 534,98		95 534,98
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	955 231,93		955 231,93
74	Dotations et participations	192 094,34		192 094,34
75	Autres produits de gestion courante	89 699,59	0,00	89 699,59
76	Produits financiers	3,23	0,00	3,23
77	Produits exceptionnels	4 850,34	2 534,64	7 384,98
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 361 610,79	2 534,64	1 364 145,43
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				150 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	76 869,23	0,00	76 869,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	253 582,49		253 582,49
13	Subventions d'investissement	43 871,34	0,00	43 871,34
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 596,00	0,00	3 596,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	3 822,00	644,64	4 466,64
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		18 975,47	18 975,47
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		381 741,06	19 620,11	401 361,17
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	578 900,00	507 664,58	0,00	0,00	71 235,42
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	125 400,00	102 041,90	0,00	0,00	23 358,10
60611	Eau et assainissement	7 500,00	9 588,58	0,00	0,00	-2 088,58
60612	Energie - Electricité	41 900,00	40 680,05	0,00	0,00	1 219,95
60613	Chauffage urbain	53 000,00	43 058,45	0,00	0,00	9 941,55
60622	Carburants	100,00	15,70	0,00	0,00	84,30
60623	Alimentation	450,00	177,89	0,00	0,00	272,11
60624	Produits de traitement	650,00	290,23	0,00	0,00	359,77
60631	Fournitures d'entretien	2 100,00	1 257,77	0,00	0,00	842,23
60632	Fournitures de petit équipement	21 000,00	13 430,34	0,00	0,00	7 569,66
60633	Fournitures de voirie	600,00	482,40	0,00	0,00	117,60
60636	Vêtements de travail	1 900,00	1 584,60	0,00	0,00	315,40
6064	Fournitures administratives	4 600,00	3 593,18	0,00	0,00	1 006,82
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 200,00	4 224,92	0,00	0,00	-24,92
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	8 097,04	0,00	0,00	1 902,96
6068	Autres matières et fournitures	8 200,00	8 607,84	0,00	0,00	-407,84
611	Contrats de prestations de services	69 500,00	62 022,50	0,00	0,00	7 477,50
6122	Crédit-bail mobilier	6 600,00	2 969,99	0,00	0,00	3 630,01
6132	Locations immobilières	2 750,00	3 044,84	0,00	0,00	-294,84
6135	Locations mobilières	1 500,00	138,60	0,00	0,00	1 361,40
614	Charges locatives et de copropriété	1 600,00	1 963,98	0,00	0,00	-363,98
61521	Entretien terrains	12 000,00	7 461,94	0,00	0,00	4 538,06
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	26 027,72	0,00	0,00	3 972,28
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	900,00	6 993,34	0,00	0,00	-6 093,34
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	41 474,98	0,00	0,00	-11 474,98
61524	Entretien bois et forêts	2 300,00	359,04	0,00	0,00	1 940,96
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	156,44	0,00	0,00	1 843,56
6156	Maintenance	8 000,00	11 131,51	0,00	0,00	-3 131,51
6161	Multirisques	13 100,00	13 072,72	0,00	0,00	27,28
6182	Documentation générale et technique	2 700,00	2 691,82	0,00	0,00	8,18
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	1 766,94	0,00	0,00	2 733,06
6188	Autres frais divers	800,00	348,50	0,00	0,00	451,50
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	110,00	0,00	0,00	290,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	200,00	165,60	0,00	0,00	34,40
6232	Fêtes et cérémonies	11 600,00	6 699,43	0,00	0,00	4 900,57
6237	Publications	6 700,00	6 900,06	0,00	0,00	-200,06
6241	Transports de biens	200,00	108,00	0,00	0,00	92,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 998,91	0,00	0,00	-998,91
6251	Voyages et déplacements	200,00	621,08	0,00	0,00	-421,08
6257	Réceptions	2 500,00	2 615,18	0,00	0,00	-115,18
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 746,65	0,00	0,00	253,35
6262	Frais de télécommunications	12 800,00	11 927,85	0,00	0,00	872,15
627	Services bancaires et assimilés	150,00	127,68	0,00	0,00	22,32
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 283,27	0,00	0,00	-83,27
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	1 823,53	0,00	0,00	-323,53
6283	Frais de nettoyage des locaux	49 000,00	36 545,69	0,00	0,00	12 454,31
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	508,03	0,00	0,00	-508,03
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	2 754,87	0,00	0,00	2 245,13
63512	Taxes foncières	8 600,00	7 973,00	0,00	0,00	627,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	558 000,00	500 523,72	0,00	0,00	57 476,28
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	6 415,81	0,00	0,00	1 584,19
6331	Versement de transport	5 300,00	4 682,39	0,00	0,00	617,61
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	450,00	275,60	0,00	0,00	174,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 300,00	6 017,58	0,00	0,00	1 282,42
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	826,44	0,00	0,00	173,56
6411	Personnel titulaire	273 500,00	255 832,83	0,00	0,00	17 667,17

COMMUNE DE CRAVANCHE - Budget Principal - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6413	Personnel non titulaire	20 500,00	14 645,93	0,00	0,00	5 854,07
64162	Emplois d'avenir	20 200,00	22 091,39	0,00	0,00	-1 891,39
64168	Autres emplois d'insertion	68 500,00	61 302,07	0,00	0,00	7 197,93
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	1 505,07	0,00	0,00	5 494,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 000,00	33 730,91	0,00	0,00	15 269,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 800,00	63 452,68	0,00	0,00	4 347,32
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 400,00	3 951,92	0,00	0,00	1 448,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	16 092,96	0,00	0,00	-1 092,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	67,94	0,00	0,00	-67,94
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 250,00	3 017,60	0,00	0,00	232,40
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 650,00	2 608,00	0,00	0,00	42,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 550,00	2 481,60	0,00	0,00	68,40
6488	Autres charges	0,00	1 525,00	0,00	0,00	-1 525,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 200,00	130 788,32	0,00	0,00	2 411,68
6531	Indemnités	58 000,00	57 756,63	0,00	0,00	243,37
6532	Frais de mission	100,00	95,00	0,00	0,00	5,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 450,34	0,00	0,00	49,66
6535	Formation	800,00	584,00	0,00	0,00	216,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	9,72	0,00	0,00	-9,72
6541	Créances admises en non-valeur	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	11 100,00	10 889,35	0,00	0,00	210,65
65548	Autres contributions	18 700,00	21 142,72	0,00	0,00	-2 442,72
6558	Autres contributions obligatoires	3 300,00	3 783,21	0,00	0,00	-483,21
657362	Subv. fonct. CCAS	16 100,00	16 100,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	17 976,00	0,00	0,00	2 024,00
65888	Autres	0,00	1,35	0,00	0,00	-1,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 270 100,00	1 138 976,62	0,00	0,00	131 123,38
66	Charges financières (b)	15 200,00	14 152,89	0,00	0,00	1 047,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	14 152,89	0,00	0,00	847,11
6688	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	26 000,00	250,00	0,00	0,00	25 750,00
6714	Bourses et prix	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 311 300,00	1 153 379,51	0,00	0,00	157 920,49
023	Virement à la section d'investissement	187 880,00	0,00			187 880,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	20 300,00	19 620,11			679,89
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	644,64			-644,64
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 300,00	18 975,47			1 324,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		208 180,00	19 620,11			188 559,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		208 180,00	19 620,11			188 559,89
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 519 480,00	1 172 999,62	0,00	0,00	346 480,38
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 500,00	24 196,38	0,00	0,00	-3 696,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	23 898,38	0,00	0,00	-3 898,38
6459	Rembours charges SS et prévoyance	500,00	298,00	0,00	0,00	202,00
70	Produits services, domaine et ventes div	91 250,00	95 534,98	0,00	0,00	-4 284,98
7022	Coupes de bois	800,00	812,00	0,00	0,00	-12,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	525,66	0,00	0,00	-225,66
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 800,00	1 916,46	0,00	0,00	-116,46
7062	Redevances services à caractère culturel	100,00	239,00	0,00	0,00	-139,00
70632	Redevances services à caractère loisir	28 900,00	31 551,65	0,00	0,00	-2 651,65
7067	Redev. services périscolaires et enseign	56 600,00	56 906,23	0,00	0,00	-306,23
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 750,00	3 553,98	0,00	0,00	-803,98
73	Impôts et taxes	951 330,00	946 021,93	9 210,00	0,00	-3 901,93
73111	Taxes foncières et d'habitation	422 900,00	423 585,00	0,00	0,00	-685,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	590,00	0,00	0,00	-590,00
73211	Attribution de compensation	457 760,00	448 563,00	9 210,00	0,00	-13,00
73221	FNGIR	0,00	15 543,00	0,00	0,00	-15 543,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	14 218,00	0,00	0,00	5 782,00
7323	Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	15 540,00	0,00	0,00	0,00	15 540,00
7336	Droits de place	330,00	106,34	0,00	0,00	223,66
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	34 800,00	43 416,59	0,00	0,00	-8 616,59
74	Dotations et participations	207 500,00	192 094,34	0,00	0,00	15 405,66
7411	Dotation forfaitaire	52 450,00	40 051,00	0,00	0,00	12 399,00
74121	Dotation de solidarité rurale	17 000,00	18 352,00	0,00	0,00	-1 352,00
744	FCTVA	3 900,00	7 386,44	0,00	0,00	-3 486,44
74712	Emplois d'avenir	13 400,00	13 690,92	0,00	0,00	-290,92
74718	Autres participations Etat	33 500,00	26 397,84	0,00	0,00	7 102,16
7472	Participat° Régions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7478	Participat° Autres organismes	69 000,00	62 320,96	0,00	0,00	6 679,04
74832	Attribution du fonds départemental TP	9 000,00	9 524,85	0,00	0,00	-524,85
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	600,00	596,00	0,00	0,00	4,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	8 500,00	8 541,00	0,00	0,00	-41,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	5 233,33	0,00	0,00	-5 233,33
75	Autres produits de gestion courante	85 900,00	89 699,59	0,00	0,00	-3 799,59
752	Revenus des immeubles	85 900,00	89 698,55	0,00	0,00	-3 798,55
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,04	0,00	0,00	-1,04
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 356 480,00	1 347 547,22	9 210,00	0,00	-277,22
76	Produits financiers (b)	0,00	3,23	0,00	0,00	-3,23
761	Produits de participations	0,00	3,23	0,00	0,00	-3,23
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	4 850,34	0,00	0,00	-3 850,34
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 635,00	0,00	0,00	-1 635,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	110,00	0,00	0,00	-110,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	3 105,34	0,00	0,00	-2 105,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 357 480,00	1 352 400,79	9 210,00	0,00	-4 130,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	12 000,00	2 534,64			9 465,36
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00			10 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	534,64			-534,64
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 000,00	2 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 000,00	2 534,64			9 465,36

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 369 480,00	1 354 935,43	9 210,00	0,00	5 334,57
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		150 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	5 092,27	2 400,00	2 507,73
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 000,00	5 092,27	2 400,00	2 507,73
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	798 698,76	166 859,23	197 242,90	434 596,63
2111	Terrains nus	45 000,00	41 774,48	0,00	3 225,52
2117	Bois et forêts	7 548,76	0,00	1 480,00	6 068,76
2128	Autres agencements et aménagements	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21311	Hôtel de ville	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21312	Bâtiments scolaires	30 000,00	1 716,00	0,00	28 284,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	108,00	47 000,00	2 892,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 300,04	0,00	-3 300,04
2138	Autres constructions	7 500,00	2 804,40	0,00	4 695,60
2152	Installations de voirie	600 000,00	108 202,75	146 736,10	345 061,15
21571	Matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 700,00	725,00	0,00	1 975,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 350,00	1 369,67	0,00	-19,67
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2184	Mobilier	8 750,00	3 925,10	2 026,80	2 798,10
2188	Autres immobilisations corporelles	6 850,00	2 933,79	0,00	3 916,21
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		816 198,76	171 951,50	199 642,90	444 604,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	650,00	621,77	0,00	28,23
10223	TLE	650,00	0,00	0,00	650,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	621,77	0,00	-621,77
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	117 057,58	11 210,00	1 732,42
1641	Emprunts en euros	115 000,00	114 301,58	0,00	698,42
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	2 756,00	11 210,00	1 034,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 700,00			
Total des dépenses financières		158 350,00	117 679,35	11 210,00	29 460,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		974 548,76	289 630,85	210 852,90	474 065,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 000,00	2 534,64		9 465,36
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 000,00	2 534,64		-534,64
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 000,00	2 000,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	534,64		-534,64
	Charges transférées (6)	10 000,00	0,00		10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	7 000,00	0,00		7 000,00
2152	Installations de voirie	3 000,00	0,00		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 000,00	2 534,64		9 465,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		986 548,76	292 165,49	210 852,90	483 530,37
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		47 051,24			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	274 250,00	43 871,34	213 548,29	16 830,37
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 000,00	0,00	65 194,28	805,72
1322	Subv. non transf. Régions	100 900,00	12 583,99	88 274,01	42,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	24 517,72	0,00	15 482,28
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	9 650,00	6 769,63	2 400,00	480,37
1341	D.E.T.R. non transférable	57 700,00	0,00	57 680,00	20,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	175 187,00	0,00	0,00	175 187,00
1641	Emprunts en euros	175 187,00	0,00	0,00	175 187,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 822,00	0,00	-3 822,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 822,00	0,00	-3 822,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		449 437,00	47 693,34	213 548,29	188 195,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	326 983,00	330 451,72	0,00	-3 468,72
10222	FCTVA	71 900,51	76 869,23	0,00	-4 968,72
10223	TLE	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	253 582,49	253 582,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	3 596,00	0,00	11 404,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00		23 978,60	
Total des recettes financières		375 983,00	334 047,72	23 978,60	17 956,68
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		825 420,00	381 741,06	237 526,89	206 152,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement	187 880,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	20 300,00	19 620,11		679,89
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	644,64		-644,64
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 000,00	4 631,00		369,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 000,00	3 854,79		145,21
28041583	GFP : Projet infrastructure	6 400,00	6 249,00		151,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 400,00	4 240,68		159,32
28051	Concessions et droits similaires	500,00	0,00		500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		208 180,00	19 620,11		188 559,89
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		208 180,00	19 620,11		188 559,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 033 600,00	401 361,17	237 526,89	394 711,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 934 766,06									
1641 Emprunts en euros (total)					1 934 766,06									
08730316	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	21/04/2011		04/10/2011	800 000,00	V		1,900	1,900		T	P	O	A-1
3103586901	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	11/07/2016	16/08/2016	16/11/2016	390 000,00	F		1,050	1,050		T	C	O	A-1
CONVENTION PRET	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	05/06/1999	01/07/1999	01/11/1999	533 571,56	F		4,370	3,150		T	C	O	A-1
MON269637EUR	CAF BELFORT	05/10/2009	31/12/2011	01/09/2013	3 844,50	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
MON269638EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/05/2010	01/08/2010	01/12/2010	178 600,00	F		2,360	2,360		T	P	O	A-1
MON269638EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/05/2010	01/05/2010	01/12/2010	28 750,00	F		2,360	2,360		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE CRAVANCHE - Budget Principal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 934 766,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		783 926,34					114 301,58	14 152,89	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		783 926,34					114 301,58	14 152,89	0,00	0,00
08730316		0,00	A-1	389 850,33	7,00	V		1,900	53 629,68	8 045,52	0,00	0,00
3103586901		0,00	A-1	305 500,00	11,00	F		1,050	26 000,00	3 378,38	0,00	0,00
CONVENTION PRET		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		3,150	20 009,24	437,21	0,00	0,00
MON269637EUR		0,00	A-1	344,50	3,00	F		0,000	500,00	0,00	0,00	0,00
MON269638EUR		0,00	A-1	75 997,81	5,00	F		2,360	12 198,94	1 974,02	0,00	0,00
MON269638EUR		0,00	A-1	12 233,70	5,00	F		2,360	1 963,72	317,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAVANCHE - Budget Principal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		783 926,34					114 301,58	14 152,89	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	783 926,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MOBILIER	10	26/03/1997
L	MATERIEL CLASSIQUE	15	26/03/1997
L	FRAIS ETUDES	5	01/01/2000
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	12/04/2001
L	MOBILIER SCOLAIRE	10	12/04/2001
L	VEHICULES	10	12/04/2001
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	14/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	3 000,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
AFFAIRE BLANC/COMMUNE DE CRAVANCHE	3 000,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	3 000,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		145 350,00	I 116 923,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 000,00	114 301,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 000,00	114 301,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 350,00	2 621,77
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	650,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	621,77
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	27 700,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	116 923,35	210 852,90	47 051,24	374 827,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		315 580,51	III 95 844,70
Ressources propres externes de l'année (a)		73 400,51	76 869,23
10222	FCTVA	71 900,51	76 869,23
10223	TLE	1 500,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		242 180,00	18 975,47
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	5 000,00	4 631,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	4 000,00	3 854,79
28041583	<i>GFP : Projet infrastructure</i>	6 400,00	6 249,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	4 400,00	4 240,68
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	500,00	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	187 880,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	95 844,70	237 526,89	0,00	253 582,49	586 954,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 374 827,49
Ressources propres disponibles	IV 586 954,08
Solde	V = IV – II (3) 212 126,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					877 646,92	488 149,57										10 449,06	47 699,46	
NEOLIA	1999	X	CRAVANCHE LOGEMENT RUE FROSSARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	266 022,62	117 295,97	11,00	A	R	1,950	X		0,000	A-1		2 495,23	10 664,55	
NEOLIA	2012	X	CONSTRUCTION LOGEMENT 32 RUE DES COMMANDOS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	611 624,30	370 853,60	9,00	A	R	1,950	X		0,000	A-1		7 953,83	37 034,91	
TOTAL GENERAL					877 646,92	488 149,57										10 449,06	47 699,46	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AFM TELETHON	50,00	
AMIS DE L HOPITAL	50,00	
ASMB PATINAGE BALLE	50,00	
Amicale du Personnel de la Mairie de Cravanche	200,00	
Arts Plastiques	800,00	
CRAVANCHE SANS FRONTIERES	800,00	
Club du Bois Joli	800,00	
Comité de Belfort du Souvenir Français	20,00	
Crèche Parentale LES PETITS PEUT ON	11 496,00	
ECLATS DE VOIX CHORALE	200,00	
FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE	50,00	
Gymnastique	160,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L AGGLOMERATION BELFORTAINE	50,00	
Karaté Shotokan	500,00	
Prévention Routière - 11 Bld Joffre BP 713 90020 BELFORT CEDEX	50,00	
RESTAURANT DU COEUR	50,00	
SCOUTS ET GUIDES DE France	100,00	
TENNIS DE TABLE	500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Collectif Résistance et Déportation	50,00	
Ecole Elémentaire de CRAVANCHE	1 250,00	
Ecole Maternelle de CRAVANCHE	700,00	
Vaincre la Mucoviscidose	50,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE	16 100,00	
TOTAL GENERAL	34 076,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,47	5,47	3,81	0,00	3,81
Adjoint administratif	C	0,00	0,66	0,66	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,81	1,81	1,81	0,00	1,81
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	1,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,66	1,66	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,66	1,66	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	3,93	13,93	8,61	0,00	8,61

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				329,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	321	0,00	A 3-1	A
ATSEM	C	S		329,00	A 3-1	A
TOTAL GENERAL				329,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT DE FOURRIERE		SFP	1 106,60
TERRITOIRE ENERGIE		SFP	5 215,75
GRAND BELFORT GARDES NATURES		TPU	3 767,00
SMGPAP	01/01/2010	SFP	21 142,72
Autres organismes de regroupement			
AGENCE URBANISME TERRITOIRE DE BELFORT		SFP	800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	2 559 889,00	2,11	7,94	2,00	203 255,00	2,11
TFPB	2 649 934,00	2,33	8,26	2,00	219 018,00	2,39
TFPNB	6 207,00	3,90	8,51	2,00	528,00	3,86
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 216 030,00	2,22			422 801,00	2,26

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/06/2020

Présenté par (1) Le Maire.
 A Cravanche, le 15/06/2020
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Cravanche, le 15/06/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BONVALLOT MARTINE	
BULLIOT BERNARD	
DAMOTTE DELPHINE	
DANEL SEBASTIEN	
DORE ALAIN	
FRANCOIS NATACHA	
GIRARDEY SYLVAIN	
GROSSI DANIEL	
GUILLARD NADINE	
HERIEAU YANN	
MAGNI CLAUDINE	
MODOLO ALINE	
PETIT-PRETRE JOCELYNE	
ROLLAND EMMANUEL	
TRIPONEL PIERRE	
TRUONG ANNE-CLAUDE	
VEBER RENAUD	
ZAUGG CATHERINE	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cravanche, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

